

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU 14/03/2024

1-Présentation des personnes présentes + personnes excusées

Mme MASSAT, directrice

Mmes CAISSO, GARCIA, MAHE, MOHKTARI, DE CONTO enseignantes

Mmes DELAUTRE, MAUREL, THIERRY : ASPAREL

Mme CARON, M PLANCHON mairie

Mme GOBBO : ALAE

Personnes excusées : Mmes Pater, Viguier, Lopez. Mr Respaud IEN.

2-Prévisions d'effectifs

Les inscriptions des enfants nés en 2021 ont débuté le 11 mars et se dérouleront jusqu'au 30 avril. Elles se feront en 2 temps d'abord en mairie par retour de mail ou en présentiel puis sur rendez-vous avec la directrice de l'école.

Nous prévoyons pour la rentrée prochaine environ 54 **PS** au vu de la campagne de préinscriptions qui a eu lieu entre novembre et décembre. Cependant 24 élèves n'ont pas été recensés parmi ceux-ci 5 viennent de se manifester à la mairie soit actuellement un recensement de **59** élèves à inscrire à l'école du Petit Prince. La directrice s'est basée sur **64** inscriptions en **PS** car il y toujours un delta.

Actuellement

Nous avons **74 PS**, nous aurons donc en montée pédagogique **74 MS**.

Nous avons **69 MS** nous aurons donc en montée pédagogique **69 GS**, **22 seront inscrits en occitan** car 2 arrêts ont été conseillés aux familles + 1 arrivée annoncée + 2 maintiens en prévision soit **72 GS**

Sur 72 GS, 70 partiraient au CP car 2 maintiens demandés dont 25 CP occ

Soit un prévisionnel de 210 élèves

Actuellement nous avons **217** élèves, le prévisionnel est en légère baisse.

Mais au vu des effectifs et des nouvelles normes ministérielles, une ouverture de classe a été proposée par le DASEN. Celle-ci a été refusée par la municipalité pour faute de locaux au Petit Prince. Afin de ne pas surcharger les effectifs de l'école du Petit Prince et afin de respecter les effectifs de 24 par classe en GS, en projection l'école dépasse déjà ce quota, la mairie sera vigilante pour contenir les effectifs du Petit Prince et orienter les familles vers le site de Tabarly si cela s'avère nécessaire.

Un point régulier des effectifs sera réalisé entre les différents partenaires directeurs des écoles et mairie afin d'équilibrer les effectifs sur les différentes écoles. En effet, l'école Tabarly est menacée d'une fermeture alors que l'école Petit Prince a des effectifs très chargés.

Mme Caron annonce que déjà une famille a été orientée vers Tabarly.

Futures constructions :

Par ailleurs courant de l'été des livraisons de logements vont avoir lieu, une quarantaine concernent le secteur de l'école Petit Prince. Nous avons eu récemment 3 arrivées en MS et GS.

Les parents d'élèves trouvent qu'il serait pertinent que la mairie anticipe les secteurs de construction et les conséquences qu'impliquent la carte scolaire actuelles.

Mr Planchon rappelle que la carte scolaire a été révisée en 2017 et qu'il est bien sûr envisageable de la revoir. Cependant, il faut être dans l'anticipation : la carte scolaire doit être révisée 1 an avant son application car elle a un impact sur le transport scolaire, il faut donc consulter le Conseil Départemental en charge du dossier transport en amont pour avoir les autorisations sur la modification des trajets des bus.

Mr Planchon explicite la difficulté à prévoir les effectifs dans la mesure où les décisions ministérielles dont ils prennent connaissance à l'instant T impactent les configurations des classes et des écoles et conditionnent les ouvertures ou fermetures et nécessitent une réactivité complexe.

Organisation de la rentrée de septembre 2024 : La directrice reconduit la mise en place de la rentrée échelonnée dans les mêmes conditions que lors des précédentes rentrées. Depuis 2 ans, le DASEN a acté la mise en place d'une rentrée échelonnée pour les PS.

Pour rappel, un calendrier est proposé aux parents lors de l'inscription pour organiser une rentrée sur 4 jours pour que chaque élève puisse bénéficier d'une rentrée en petit groupe. Chaque parent choisit parmi les 4 jours proposés, 2 jours d'accueil de leur enfant. Au 5^{ième} jour, à savoir le vendredi, l'effectif de la classe sera au complet.

3-La classe occitane

Bilan des effectifs actuels : 24 MS et 25 GS

Une réunion d'information pour les PS et MS est prévue le **28/03** en présentiel à 17h30. A la suite de cette réunion la directrice va demander aux parents de se positionner sur la classe occitane. Toute inscription ou rétractation au-delà de la date limite fixée, ne sera plus autorisée.

A ce jour : 24 élèves de MS

2 arrêts proposés par les enseignantes à la famille **soit un effectif prévisionnel en GS de 22 élèves.**

4- Santé, hygiène, bien-être à l'école et l'inclusion

Rappels :

*Les PAI doivent être transmis à la directrice de l'école même s'ils ne concernent que le temps d'ALAE.

* Les enfants malades ne doivent pas venir à l'école, les enseignantes ne peuvent pas gérer les enfants qui ne se sentent pas bien dès leur arrivée à l'école. Les enseignantes sont ensuite contaminées et ne peuvent assurer leur service.

Enfants sous PPS : 5 enfants concernés 3 avec AESH individuelles et 2 avec AESH mutualisées, 3 dossiers en cours. Actuellement nous avons 3 AESH individuelles dont 1 que 3 matinées par semaine car l'enfant est scolarisé à mi-temps.

La directrice jongle donc avec les emplois du temps des élèves et leurs soins pour permettre aux élèves avec AESH mutualisée d'en bénéficier quelques heures par semaine.

Il faut savoir que les enfants qui ont une notification avec AESH mutualisée ne sont pas une priorité au vu du manque d'AESH.

Les conditions d'accueil de ces enfants ne respectent ni l'enfant notifié, ni les autres enfants ni l'enseignante qui n'est pas une enseignante spécialisée.

Concernant la question des parents d'élèves autour du sujet du consentement, qu'est mis en place à l'école maternelle :

Avant de répondre directement à la question sur ce qui est mis en place sur temps scolaire autour de ce sujet, la directrice retourne la question et demande aux familles ce qu'elles mettent en place pour sensibiliser leurs enfants car elle rappelle que :

- L'éducation commence d'abord au sein de la sphère familiale et que l'école ne peut pas tout porter. L'école est censée poursuivre en son sein l'éducation commencée à la maison dans un contexte de socialisation.

A l'école :

- Les enseignantes n'ont pas attendu les recommandations ministérielles pour traiter des sujets qui touchent à l'intégrité physique et morale des personnes élèves ou enseignants.
- Les enseignantes prennent le relais dès lors qu'elles constatent des débordements qui ne sont pas en accord avec les valeurs de la République, le respect des uns ou des autres. L'école n'a pas la volonté d'impulser des comportements inadaptés bien au contraire elle met tout en œuvre pour les éviter, cependant on ne peut pas être derrière chaque enfant. Mais dès que l'adulte est témoin d'un fait, parole ou récepteur d'évènements inappropriés aux valeurs que l'école souhaite transmettre l'équipe enseignante intervient.
- L'école est le réceptacle de diverses valeurs familiales qu'elle s'évertue de porter vers des valeurs de liberté, égalité, fraternité. Vous vous doutez bien que dans ce monde de plus en plus violent, l'école doit faire face à des phénomènes sociaux de plus en plus complexes. Les familles sont de plus en plus démissionnaires et attendent beaucoup de l'institution en déléguant bien trop de responsabilités à l'école.

- Les enseignantes ne peuvent être tenues responsables de tous les maux : « on nous accuse d'être à l'origine des problèmes de santé des élèves, on nous accuse d'être des méchantes dès lors qu'un enfant ne veut pas venir à l'école, on nous accuse d'avoir fait quelque chose à l'enfant qui gifle un personnel, on nous accuse de ne pas correctement surveiller la cour dès lors que des enfants ont des comportements inappropriés... »

Il faut que les familles fassent confiance à l'école et prennent la mesure de ce qui s'y passe. Leurs enfants n'y sont pas seuls et ne peuvent pas avoir la même attention qu'à la maison. Ils ont des comportements exacerbés par le collectif qu'il faut prendre en considération avant de rejeter la faute sur l'adulte ou d'autres pairs. Il faut discuter avant d'accuser.

Ce partenariat et cette confiance sont la clé pour faire grandir nos élèves et leur faire adopter des comportements adaptés aux usages et codes sociaux.

Les enfants dans les familles n'ont-ils pas des comportements répréhensibles ? Les parents anticipent-ils ou sont-ils témoins de toutes les expériences et bêtises de leurs enfants au sein même de la cellule familiale ?

Le personnel ne peut pas être derrière chaque enfant mais il fait le maximum pour être présent, entendre et voir.

- Les choses ne pourront évoluer que si une certaine éducation est portée par les familles.
- La directrice rappelle que la mission première des enseignants c'est : passeur de savoirs fondamentaux. Les enseignants ne sont non ni des éducateurs ni des psychologues ni des médecins, ni des infirmières, ni des enseignants spécialisés ... même si nous mettons tout en œuvre pour exercer et transmettre dans un climat serein qui nous amène à jouer différents rôles.

Donc pour répondre directement à la question : à l'école du Petit Prince au quotidien, soit en s'appuyant sur des faits ou des propos des élèves, soit lors d'activités particulières (passage aux toilettes), les enseignantes abordent les sujets autour du corps, des ressentis et des besoins de chacun et rappellent constamment les codes fondamentaux du respect des uns et des autres que ce soit moralement ou physiquement.

A cet âge, les enfants découvrent leur corps et celui des autres, ils n'ont pas les codes de ce qu'on peut ou pas faire, ils expérimentent. Il faut, comme pour tout apprentissage expliciter les règles, les bonnes postures.

Mais rappelons qu'on est dans un contexte de l'enfance et non dans le monde de l'adulte et qu'il faut relativiser certains gestes en explicitant les interdits. Les enfants de cet âge n'ont pas conscience de la portée de leur geste, il faut expliciter les ressentis des uns et des autres, expliquer pourquoi on ne peut pas tout faire et répéter régulièrement ces interdits. Les parents doivent être les premiers partenaires pour aborder les sujets autour des thèmes de la violence physique et de la sexualité.

Une sensibilisation des familles par des spécialistes lors d'une conférence serait peut-être intéressante ?

5- Sécurité

Exercice incendie :

Site du petit prince : 2^{ème} exercice sera réalisé prochainement.

PPMS : risques toxiques

Site du petit prince : l'exercice confinement a été organisé le 08/03 pour orage avec vent violent. Tout s'est bien déroulé. Les remontées seront faites aux services techniques et à la gendarmerie.

Révision de l'alarme et installation de répéteurs ont eu lieu le mercredi 6/03. Le son a été baissé dans la classe 8. Lors d'un prochain exercice intrusion, l'enseignante vérifiera si cela est satisfaisant.

Comme souhaité par la direction suite à un incident en début d'année scolaire, un téléphone fixe a été installé dans le bureau pour pouvoir téléphoner en cas de crise.

6-Transport

Sans accompagnateur les enfants de moins de 6 ans ne peuvent pas prendre le bus. Si un accompagnateur annonce son absence au dernier moment et qu'il ne peut être remplacé, les enfants ne peuvent prendre le bus et sont basculés sur l'ALAE. Un animateur s'occupe d'informer les familles. Cette démarche peut prendre un peu de temps quand plusieurs familles sont concernées.

7- Fonctionnement : Nouveaux horaires et absences

Il y a toujours des familles retardataires.

-Pour le matin ce n'est pas forcément lié au fait qu'ils aient des enfants sur les 2 sites.

-Au moment de la pause méridienne et le soir les familles retardataires sont celles qui ont les enfants sur les 2 sites.

Donc les enseignantes et particulièrement la directrice et les ATSEMS sont impactées car certaines familles se présentent à 16h00 est râlent car les portes sont fermées. **Ces familles doivent d'abord venir chercher les enfants au Petit Prince et inscrire les grands à la garderie du soir.**

Des parents ont fait remonter que le ¼ d'heure gratuit n'est appliqué qu'à la maternelle et pas à l'élémentaire : Mme GOBBO affirme que le ¼ d'heure gratuit est utilisable soit du côté maternelle soit du côté élémentaire.

L'association ASPAREL vérifiera cette information lors du CE de Florence ARTHAUD la semaine prochaine.

Le changement d'horaires n'est finalement pas concluant.

Mr Planchon : Un nouveau changement d'horaire n'est pas prévu pour le moment. Mais cela peut être envisagé si tous les acteurs de la communauté éducative sont d'accord.

Organisation des absences et remplacement : l'inspection est informée dès que l'arrêt de l'enseignant est programmé. Le remplacement ou le non remplacement est géré au jour le jour par l'Inspection. Les informations de remplacement nous parviennent quand le secrétariat a pu faire un bilan général des absences des enseignants sur toute la circonscription. Les remplaçants sont envoyés prioritairement sur les écoles avec très peu de classes. La direction apprend parfois après les ouvertures des portes de l'école le remplacement de l'enseignant.

En cas de non remplacement les enfants sont répartis dans les autres classes, certains enfants en particulier chez les PS vivent très mal cette situation. Aussi afin de minimiser ces situations de crise et augmenter les effectifs déjà bien chargés dans les classes, il est donc demandé aux familles **qui le peuvent** de garder leurs enfants. Dans tous les cas, on accueillera les élèves, dans des conditions différentes mais ils seront pris en charge.

1 classe à répartir de 28/29 élèves c'est 4/5 enfants en plus par classe soit 32/33 par classe. Les conditions de travail ne sont plus les mêmes particulièrement avec l'attention et les besoins particuliers que nécessitent les enfants de nos jours.

Enfin, sachez que l'équipe enseignante met tout en œuvre pour communiquer avec les familles sur ces situations de crise (communication ENT + affichage à l'école). Cependant, on n'est pas à l'abri d'un dysfonctionnement. Dans cette école, il faut savoir que les enseignantes en arrêt et d'autant plus la directrice sont en constant lien avec l'école pour pallier au mieux leurs absences. Dans quel autre métier, quand on est en arrêt de travail, on gère les clients, les patients... ? Dans cette école, pour essayer de continuer à faire tourner l'institution pour le mieux, on fait du lien tant qu'on est en mesure de parler ! Alors il serait plus constructif de faire remonter un dysfonctionnement plutôt que de médire dans le dos des enseignants qui mettent tout en œuvre pour exercer leur métier avec conviction et investissement. Si l'enseignante est en arrêt, il a été décidé par un médecin, il n'est pas aux familles de remettre en cause cet arrêt et d'en juger.

7-ALAE

Moyenne des effectifs : pour janvier et février :

Matin **40** enfants pour 4 animateurs

Pause méridienne **170** enfants pour 15 animateurs

Soir **95** enfants pour 11 animateurs jusqu'à 16h puis départs échelonnés des ATSEMS et arrivées d'animateurs. 2 nouvelles animatrices ont été recrutées pour assurer l'encadrement du soir.

La décoration du réfectoire avance : noms (ratatouille/jungle/papillon/pioupiou), les décors sur ces thèmes sont en cours sur le temps du midi deux et le soir.

La visite des locaux CLSH à Tabarly pour les nouveaux arrivants (surtout PS) sera possible sur 2 mercredis de juin : dates à fixer.

Portes-ouvertes de l'ALAE le 21/09/2024 de 13h à 16h.

ASPAREL demande un créneau de réunion pour préparer la kermesse.

Programmes du CLSH sur les vacances : les parents demandaient à ce qu'ils soient diffusés à l'avance. Peut-être sur le Facebook et le site internet de la mairie. L'Agglo muretain est d'accord. Mme GOBBO doit transmettre le document à Mme CARON qui organisera la diffusion.

8- BUDGETS :

Bénéfices de l'opération des torchons : 935,35€

Donation de l'association ASPAREL : 1284€, l'équipe est en pleine réflexion pour l'utilisation de ce budget. La venue d'une conteuse est envisagée.

Bénéfices des photos individuelles : 1593,60 €

Spectacle de Noël : 1030€

Ecole et cinéma : coût 1^{ère} séance pour les MS et GS 437€ et coût pour la 2^{ième} séance toute l'école est concernée : 551,60€

Achats de livres : livres de Noël Lire c'est partir 437 €

Budgets Prévisionnels qui vont être prochainement votés

- pour le budget fonctionnement +11% on passe de 36 à 40€ par enfant.
- pour le budget transport +17% de 17 à 20€ par enfant
- pour la subvention de la coopérative scolaire, pas d'information tant que le budget des associations n'a pas été voté.

Merci à la municipalité d'avoir tenu compte des remontées des directeurs concernant l'inflation des fournitures et particulièrement du prix du papier.

9- TRAVAUX EQUIPEMENTS BESOINS :

On note une meilleure réactivité des services techniques dès lors que la directrice de l'école procède à une demande. Par contre on n'est toujours pas destinataire d'un tableau récapitulatif des travaux traités ou en attente...

Mr Planchon annonce que Mme Sanchez a pris la direction des services techniques. Mr Talarmin, ingénieur, la seconde dans les démarches liées à la réfection des écoles et à la végétalisation.

Travaux de réfection de l'école :

La mairie est en train de budgétiser le projet de rénovation des écoles de la ville. Le prochain comité de pilotage aura lieu la semaine du 18 mars. Le comité technique devrait avoir lieu en avril. Le personnel de l'école et les parents seront consultés lorsque ce sera le moment.

Il y aura une rénovation énergétique et une rénovation fonctionnelle de l'école qui sera priorisée le moment venu. (Le choix et le phasage des travaux pour les écoles de la ville n'est pas encore arrêté)

Il va y avoir des travaux de végétalisation (budget prévisionnel de 100 000€ au budget municipal pour les écoles de la ville) qui devraient être coordonnés avec les travaux de réfection.

La commande du rack à vélo a été passée : il est prévu d'installer 10 arceaux (normalement aux vacances de Printemps)

Equipement :

Installation de 2 nouveaux jeux dans la cour de l'école : une structure avec toboggan et une balançoire ressort 4 places.

Un arbre a été planté pour remplacer l'arbre mort.

10- VIE DE L'ECOLE :

Photo de groupe aura lieu le 03/05

Activité piscine : Mme De Conto devrait commencer son cycle juste avant les vacances d'avril, le mercredi. Afin de finaliser le cycle piscine, l'enseignante est en attente des réponses des parents agréés sur le planning proposé.

Le cycle piscine de Mme Viguié s'est bien déroulé.

Activité école et cinéma : à partir du 2^{ème} trimestre toutes les classes de l'école maternelle ont assisté à la diffusion des dessins animés dans le cadre d'école et cinéma, précédemment, seuls les MS et GS assistées aux diffusions.

1^{ère} sortie a eu lieu le 14/11/2023, la 2^{ème} sortie a eu lieu le 12/03/2024

Activité médiathèque se poursuit.

Certaines sorties pédagogiques sont d'ores et déjà prévues :

- à la ferme des Balances prévues pour les 2 cl de PS le jeudi 13 juin
- à la ferme des Balances prévues pour la classe de PS/ MS le mardi 11 juin
- à la Clairière aux insectes le 17/05 pour les Cl7 et 8, le 31/05 pour les classes occitanes.

Rencontres avec le CP :

Une rencontre sportive autour des jeux collectifs sans ballons prévue :

- le mardi 25 juin pour les occ
- le vendredi 28 juin pour la classe Mme De Conto Stéphanie
- le mercredi 26 juin pour la classe de Mme Mahé Annick

L'échange entre la création des illustrations d'un conte par les GS et l'écriture par les CP aura lieu en même temps que la visite de l'élémentaire soit le :

- mardi 18 juin pour les occitans
- vendredi 21 juin pour la classe de Mme De Conto Stéphanie
- le jeudi 20 juin pour la classe de Mme Mahé Annick

Rencontres danses pour les classes occ le mercredi 3/07

Kermesse : date fixée au 7/06/2024 à 16h30.

Chorale aura lieu le même jour en ouverture de la kermesse à 16h.

25/26 mai : chasse au trésor organisée par ASPAREL

QUESTIONS DIVERSES

Carnaval : proposition des parents d'élèves de donner un thème par classe (style un chapeau dans une classe, un T-shirt vert pour une autre...)

Réponse de l'équipe enseignante : si ce projet ne s'inscrit pas dans un intérêt pédagogique, il n'a pas lieu d'être à l'école. L'école n'est pas un centre de loisirs, tous les projets doivent converger vers des apprentissages du programme scolaire. D'autres lieux ou moments peuvent être l'occasion de se déguiser.

Ce moment festif excite les élèves et les enfants ne sont pas disponibles pour les apprentissages.

Le déguisement en fonction des moyens des familles peut être stigmatisant.

Mais l'équipe veut bien prévoir, en coordination avec l'élémentaire, la veille de vacances, une journée où les enfants peuvent arriver déguiser.
La directrice propose que l'ALAE participe à la confection de déguisement.

Fin à 19h45